RECU EN PREFECTURE

Le 08 mars 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 2 mars 2023

Publié le : 08/03/2023

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 45.

La séance est ouverte à 18h02 et levée à 21h58.

Etaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°5), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°3), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°14 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay: M. Gilles ORY Boussières: M. Eloi JARAMAGO Busy: M. Philippe SIMONIN Byans-sur-Doubs: M. Didier PAINEAU Chalèze: M. René BLAISON Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagney: M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins: M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc: Mme Catherine BOTTERON Chaucenne: M. Alain ROSET Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin: M. Yves GUYEN Fontain: M. Claude GRESSET-BOURGEOIS Francis: M. Emile BOURGEOIS Geneuille: M. Patrick OUDOT Gennes: M. Jean SIMONDON Grandfontaine: M. Henri BERMOND La Chevillotte: M. Roger BOROWIK La Vèze: M. Jean-Pierre JANNIN Larnod: M. Hugues TRUDET (jusqu'à la question n°11 incluse) Le Gratteris: M. Cédric LINDECKER Les Auxons: M. Anthony NAPPEZ Mamirolle: M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin: M. Daniel PARIS Miserey-Salines: M. Marcel FELT Morre: M. Jean-Michel CAYUELA Nancray: M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle: Mme Anne OLSZAK Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilley-Français: M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Roche-lez-Beaupré: M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans: M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit: Mme Anne BIHR Saône: M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'à la question n°20 incluse) Serre-les-Sapins: M. Gabriel BAULIEU Thise: M. Pascal DERIOT Thoraise: M. Jean-Paul MICHAUD Torpes: M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts: M. Jean-Marc JOUFFROY Venise: M. Jean-Claude CONTINI Vieilley: M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins: Mme Maryse VIPREY.

Etaient absents: Amagney: M. Thomas JAVAUX Besançon: M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, M. Philippe CREMER, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN Beure: M. Philippe CHANEY Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE Champoux: M. Romain VIENET Chemaudin et Vaux: M. Gilbert GAVIGNET Chevroz: M. Franck BERNARD Dannemarie-sur-Crête: Mme Martine LEOTARD Marchaux-Chaudefontaine: M. Patrick CORNE Merey-Vieilley: M. Philippe PERNOT Montfaucon: M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château: Mme Lucie BERNARD Noironte: M. Claude MAIRE Novillars: M. Bernard LOUIS Pugey: M. Frank LAIDIE Rancenay: Mme Nadine DUSSAUCY Saint-Vit: M. Pascal ROUTHIER Tallenay: M. Ludovic BARBAROSSA Vaire: Mme Valérie MAILLARD Villars Saint-Georges: M. Damien LEGAIN.

Secrétaire de séance : M. Sébastien COUDRY.

Procurations de vote: M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Juliette SORLIN, Mme Nathalie BOUVET à M. Jean SIMONDON, M. Abdel GHEZALI à M. Sébastien COUDRY, Mme Valérie HALLER à M. François BOUSSO, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT, Mme Carine MICHEL à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à partir de la question n°20), M. Jean-Hugues ROUX à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (à partir de la question n°15), Mme Sylvie WANLIN à Mme Marie ZEHAF, M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, M. Gilbert GAVIGNET à Mme Catherine BARTHELET, M. Franck BERNARD à M. Jean-François MENESTRIER, Mme Martine LEOTARD à M. Jean-Marc BOUSSET, M. Patrick CORNE à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Mme Lucie BERNARD à M. Henri BERMOND, M. Claude MAIRE à M. Olivier LEGAIN, M. Frank LAIDIE à M. Denis JACQUIN, Mme Nadine DUSSAUCY à M. Jean-Paul MICHAUD, M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, M. Benoit VUILLEMIN à M. Daniel HUOT (à partir de la question n°21), M. Ludovic BARBAROSSA à M. Yves GUYEN, Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD.

Délibération n°2023/006397

Rapport n°13 - Accord-cadre relatif à l'achat de fournitures administratives - Autorisation de signature du lot n°3 – Fournitures administratives

Accord-cadre relatif à l'achat de fournitures administratives Autorisation de signature du lot n°3 – Fournitures administratives

Rapporteur: M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Inscription budgétaire

Sans incidence budgétaire

Résumé:

Pour assurer les achats de fournitures administratives, une consultation des opérateurs économiques a été lancée. Celle-ci a été engagée en groupement de commandes entre Grand Besançon Métropole (coordonnateur), la Ville de Besançon, le CCAS de Besançon, l'ISBA et plusieurs communes et syndicats du Grand Besançon.

I. Contexte

Dans le cadre du groupement de commandes permanent créé en août 2019 et régi par les dispositions des articles L.2113-6 à L.2113-8 du code de la commande publique, Grand Besançon Métropole (GBM), la Ville de Besançon, le CCAS de Besançon, l'ISBA et plusieurs communes et syndicats du Grand Besançon se sont regroupés sous forme d'un groupement de commandes pour passer un accord-cadre à bons de commandes portant sur l'achat de fournitures administratives. L'accord-cadre en cours arrive à échéance le 21 février 2023. Il convenait donc de lancer une nouvelle consultation.

Le coordonnateur du groupement de commandes est Grand Besançon Métropole. Les principales missions assurées par le coordonnateur sont les suivantes : définition et recensement des besoins des membres du groupement, détermination de la procédure de passation applicable, élaboration du dossier de consultation des entreprises, lancement de la consultation, analyse des candidatures et des offres, signature et notification de l'accord-cadre au(x) titulaire(s).

II. Objet du marché

Le lot n°3 de l'accord-cadre relatif à l'achat de fournitures administratives concerne l'acquisition de fournitures administratives.

III. Procédure de passation

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert prévue à l'article L.2124-2 du Code de la Commande Publique.

Il a été publié au BOAMP, au JOUE et sur la plate-forme de dématérialisation en octobre 2022 avec une date limite de remise des offres en novembre 2022.

L'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sera conclu sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 141 250 € HT pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification. Le montant maximal sera identique pour chaque période de reconduction. Il pourra faire l'objet de 3 reconductions tacites d'un an, soit un montant maximal de 565 000 € HT sur sa durée globale.

La Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie le 12 décembre 2022, a attribué le lot n°3 de l'accord-cadre d'achat de fournitures administratives à l'entreprise FIDUCIAL BUREAUTIQUE.

Objet de l'accord-cadre	Date de la CAO	Titulaire du marché (Nom – Code postal – Localité)
Fournitures administratives	12/12/2022	FIDUCIAL BUREAUTIQUE – 92400 - COURBEVOIE

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A la majorité des suffrages exprimés (3 contre et 2 abstentions), le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le lot n°3 de l'accord-cadre d'achat de fournitures administratives avec l'entreprise retenue par la Commission d'Appel d'Offres, à savoir FIDUCIAL BUREAUTIQUE, pour un montant maximal annuel de 141 250 € HT.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour: 108

Contre: 3

Abstentions*: 2

Conseiller intéressé : 0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le secrétaire de séance,

Sébastien COUDRY Conseiller Communautaire Délégué Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant

Gabriel BAULIEU 1er Vice-Président

^{*}Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.